

22/07/2021

Communiqué de presse Avis de Parution, Céreq Bref 411

Quelle certification des compétences transversales en France ?

Depuis la loi du 23 avril 2005, les programmes de l'enseignement obligatoire sont définis à partir d'un « socle commun de connaissances et de compétences ». Renouvelé et enrichi par la loi de 2013, ce socle est la traduction française des recommandations européennes en matière de compétences transversales. À l'occasion du projet européen Track-Vet, les auteures se sont penchées sur la façon dont ces compétences sont spécifiées et validées dans le cadre de l'enseignement et de la formation professionnelles français.

#1 – Des compétences transversales intégrées aux savoirs disciplinaires

- Tout élève ayant achevé sa scolarité obligatoire est supposé avoir acquis les compétences transversales listées dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Difficiles à repérer dans les programmes de l'enseignement général car elles y apparaissent dépendantes des savoirs disciplinaires, et sous des catégories diverses (capacités, compétences, connaissances), les compétences transversales sont également difficiles à évaluer que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

#2 – Des compétences transversales au service des compétences « métiers »

- Certaines d'entre elles comme les compétences entrepreneuriales (ou l'esprit d'entreprendre) renvoient à des descriptifs (ou référentiels) différents selon le niveau de diplôme ou le métier visé.
- Les compétences dites sociales (« communiquer dans l'équipe de travail », « communiquer avec le client ou l'utilisateur ») sont souvent associées à des compétences techniques, et relèvent davantage de ce fait de « postures professionnelles ».
- Lorsqu'elles sont destinées à être évaluées, elles le sont de manière contextualisée (parfois à l'issue des périodes de formation en milieu professionnel) et au sein d'épreuves qui réservent la part belle aux compétences techniques.

#3 – Dispositifs et certifications spécifiquement dédiés aux compétences transversales

- Les partenaires sociaux se sont inspirés des socles existants (socle commun, première recommandation européenne sur les compétences clés...) pour élaborer le socle de compétences et de connaissances professionnelles nommé certificat "CléA".
- Cette certification vise cependant les compétences considérées comme les plus utiles à la vie professionnelle, au premier rang desquelles figure « l'apprendre à apprendre ».
- Le référentiel du CléA, s'il les mentionne explicitement ne précise en revanche aucune des situations nécessaires à leur développement et leur évaluation

En France, contrairement à la Pologne par exemple, l'identification, l'évaluation et la certification des compétences transversales ont peu d'autonomie par rapport à l'enseignement de disciplines ou aux compétences plus techniques. Néanmoins, les auteurs soulignent l'expérimentation de modalités d'enseignement (pédagogie par projet) ou d'évaluation nouvelles (méthodes d'auto-évaluation fondées sur des livrets, dossiers personnels, portfolios élaborés par les candidats) qui semblent plus adaptées à ces compétences

Quelle certification des compétences transversales en France ?

Catherine Galli, Josiane Paddeu

Céreq Bref n°411, 2021, 4p.

En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.

Les dernières publications du Céreq

Synthèse du cycle 2020 de webconférences : [Identifier et accompagner les compétences de la transition écologique](#)

Céreq Études 36 - [L'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et leurs organismes de formation](#)

Bref 410 - [Compétences spécialisées vs transversales, un faux débat ?](#)

Bref 409 - [Les normes de qualification sont-elles obsolètes ?](#)

Bref 408 - [Le rôle des compétences transversales dans les trajectoires des diplômés du supérieur](#)

Établissement public, le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.



Céreq
Depuis 1971 |

Mieux connaître les liens formation – emploi – travail,
Un collectif scientifique au service de l'action publique.

Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

+ d'infos & tous les travaux
www.cereq.fr

Contact presse : PIERRE HALLIER

pierre.hallier@cereq.fr

+33 (0)4 91 13 28 48